

LES ENGAGEMENTS

du Département du Loiret



1 Interlocuteur unique

2 Jours pour orienter (par téléphone ou par mail). Le développeur vous expliquera la procédure à suivre et vous orientera vers le partenaire compétent.

3 Semaines pour organiser la mission (méthode, calendrier, budget).

Afin de pouvoir bénéficier :

- d'un conseil de 1^{er} niveau
- d'un accompagnement technique
- d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

pour répondre à vos questions



Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Loiret
> Présidente : Laurence Bellais
> info@tourismeloiret.com



EPFLI Foncier Cœur de France
> Président : Ariel Lévy
> epfli@fonciercoeurdefrance.fr



Agence Départementale d'Information sur le Logement du Loiret et d'Eure-et-Loir
> Président : Hugues Saury
> adil.eie@adil45-28.org



Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
> Président : Philippe Vacher
> contact@caue45.fr



Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret
> Présidente : Florence Galzin
> cdg45@cdg45.fr



SDIS
> Président : Marc Gaudet
> www.sdis45.com



Association des Maires et des Présidents d'intercommunalités du Loiret
> Président : James Bruneau
> am.loiret@aml45asso.fr



Loiret Énergie
> Président : Marc Gaudet
> contact@loiretenergie.fr



L'OFFRE DE SERVICES

du Département du Loiret et de ses partenaires

- AUTONOMIE ET INSERTION
- FONCIER ET AMÉNAGEMENT
- HABITAT
- VOIRIE ET RÉSEAUX
- EAU ET ASSAINISSEMENT
- PATRIMOINE BÂTI, CULTUREL ET NATUREL
- NUMÉRIQUE
- TOURISME
- ÉNERGIE
- SANTÉ
- INCLUSION NUMÉRIQUE
- ANALYSE FINANCIÈRE



CAP LOIRET, un bouquet de services audacieux

« Le Département, acteur essentiel de l'aménagement du territoire, vous accompagne avec détermination pour votre développement, dans une démarche de solidarité territoriale. Mettre à votre service nos nombreuses compétences, savoir-faire et outils était donc une évidence pour le Loiret.

Dispositif unique en France, Cap Loiret n'est ni une agence, ni une Société Publique Locale (SPL). Il a également vocation à être accessible par toutes les communes, par sa gratuité.

Contraintes financières, réglementations complexes, besoin d'expertise... Cap Loiret vous appuie dans le contexte de mutations profondes et durables que les collectivités traversent. Je souhaite que nous construisions ensemble le territoire de demain et que vous puissiez mettre en œuvre vos projets au service de vos habitants.

En favorisant une synergie avec nos différents partenaires et en donnant une lisibilité à notre bouquet de services dédié aux collectivités locales, Cap Loiret répond à une ambition commune : unir nos forces pour toujours plus de proximité et d'efficacité ! »

Marc Gaudet
Président du Département du Loiret

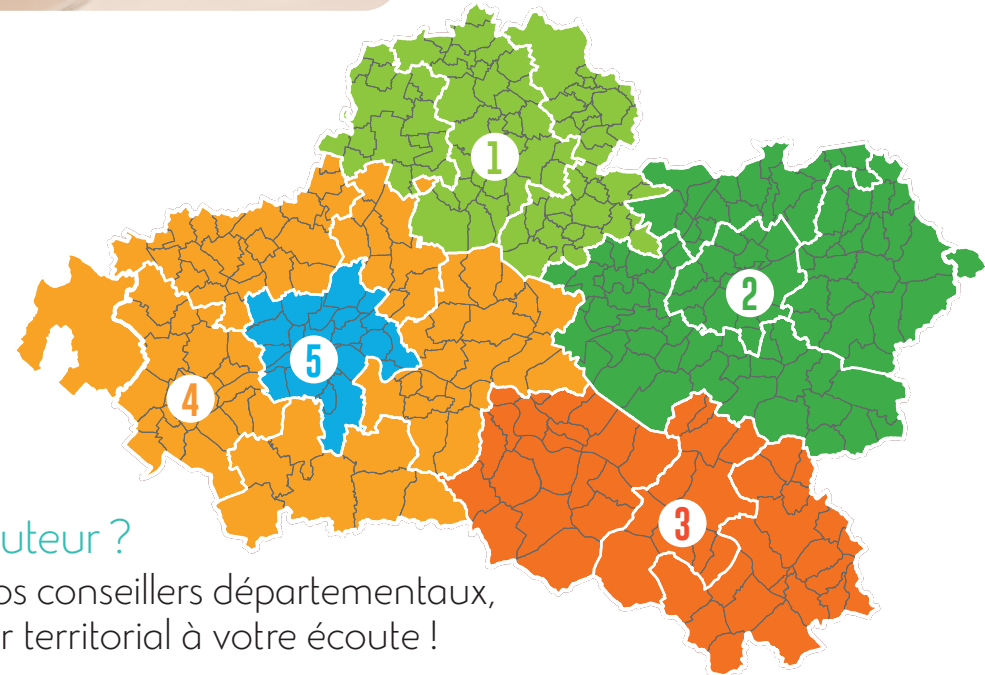


POURQUOI DEMANDER UN ACCOMPAGNEMENT du Département du Loiret



Vous avez un projet structurant et complexe à mener, des ressources humaines et/ou financières jugées insuffisantes, un besoin d'expertise ou d'accompagnement sur un sujet précis ?

Le Département du Loiret est à votre écoute pour vous conseiller, vous apporter des compétences et des outils nécessaires à la réussite de vos projets dans les domaines tels que l'autonomie et l'insertion, le foncier et l'aménagement, l'habitat, la voirie et les réseaux, l'eau et l'assainissement, le patrimoine bâti, le culturel et le naturel, le numérique et le tourisme.



Votre interlocuteur ?

Aux côtés de vos conseillers départementaux, un développeur territorial à votre écoute !



1 Charlotte Raphanel
06 72 20 64 21
pithiverais@loiret.fr



2 Juliette Goregues
06 07 73 32 83
montargois@loiret.fr



3 Antoine Richomme
06 70 95 38 84
giennois@loiret.fr



4 **5** Réginald Depussay
06 70 94 70 12
couronne-orleanaise@loiret.fr • secteur-metropole@loiret.fr